



AFFICHÉ LE

11 MAI 2016

ARR. 1605M. 130

ARRÊTE MUNICIPAL N° 160224

Le Maire, 033-213305147-201605M-ARR.1605M.130-AR

DM/SYS/YH/MB

**ARRÊTE PORTANT FERMETURE DE LA
DUNE DE L'AMELIE COMMUNE DE
SOULAC SUR MER**

Monsieur le Maire de SOULAC-SUR-MER,

VU Le Code Général de la propriété des personnes publiques,

VU Le Code de l'Environnement, et notamment son article L321-9,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-2 et L.2542-3 concernant les pouvoirs de Police du Maire,

VU Le Code Général du Conservatoire du Littoral, concernant la fermeture de la Dune de l'Amélie, en sa qualité de propriétaire du site,

CONSIDERANT La forte érosion constatée sur la Dune de l'Amélie,

CONSIDERANT Les risques réguliers, imprévisibles et subits d'effondrement de la Dune,

CONSIDERANT Le dépérissement du boisement et les risques imprévisibles et subits de chute d'arbre,

CONSIDERANT Le danger encouru par les usagers à circuler sur la Dune de l'Amélie,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La Dune de l'Amélie sera interdite au public à compter du 1^{er} juin 2016. Cette interdiction ne concerne pas les services publics, de secours et d'incendie, les entreprises intervenantes sur le site ou les professionnels dédiés à la gestion du site.

ARTICLE 2 : La Commune de Soulac-sur-Mer est chargée de condamner l'accès à la Plage depuis l'entrée du site et d'afficher sur site le présent arrêté municipal.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

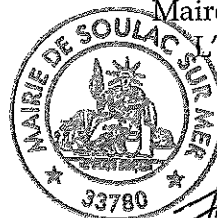
- Madame la Sous-Préfète,
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de la Gironde,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Garde du Littoral de la Dune de l'Amélie,

Qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Sénateur de la Gironde

Maire de Soulac-sur-Mer

L'Adjoint Délégué



[Handwritten signature]
Daniel MILLIET